



avant

**avant...**

C'est à partir de juin 1997, date à laquelle la commune de Nizas a adhéré au SICTOM Pézenas-Agde, que la décharge n'a plus reçu d'ordures ménagères, lesquelles étaient en totalité acheminées sur le site jusque-là. A cette époque, l'accès au site n'était pas contrôlé et les dépôts provenaient des services municipaux, des particuliers et d'entreprises du BTP. Lors des investigations de terrain menées en 2002, les déchets visibles en surface étaient composés de gravats et d'encombrants. Les dépôts occupaient l'intégralité de la parcelle, soit une superficie de 5 000 m<sup>2</sup>. Le volume des déchets entreposés s'élevait à environ 10 000 m<sup>3</sup>.

**...après**

L'ancienne décharge de Nizas est l'un des quatre sites à avoir été réhabilité en régie par le SICTOM Pézenas-Agde. Pourquoi ce choix ? Car la collectivité disposait du savoir-faire technique d'un de ses agents ainsi que du matériel nécessaire à la réhabilitation. Le résultat n'en resta pas moins épatant : une réintégration paysagère réussie et l'absence totale de dépôt sauvage depuis la fin des travaux.

Livrée le 30 juin 2005, le coût de la réhabilitation s'est élevé à 29 777,16 € TTC.

**AUJOURD'HUI**

A peine sortie d'un lotissement par le chemin de Roste, on peut apercevoir à quelques mètres, sur la droite, la surface autrefois dédiée aux dépôts sauvages. Les Nizaçois et Nizaçoises se baladent aujourd'hui sur ce petit chemin communal en ayant retrouvé la plaine verdoyante qui entoure leur petit village peuplé d'un peu plus de 500 âmes.

